



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Vosges du Sud

Vosges du Sud



VOTRE NOUVEAU

*Bulletin
d'information*

N°1

Le mot du président



La Communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS), issue de la fusion de l'ex-Communauté de communes La Haute-Savoireuse (CCHS) et de l'ex-Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien (CCPSV), née le 1^{er} janvier 2017, a connu une naissance chaotique. Aujourd'hui, la gouvernance est installée et nous allons pouvoir mener à bien les différents travaux de construction de cette nouvelle communauté regroupant 22 communes et constituée d'environ 15 400 habitants.

Fusionner ne consiste pas juste à additionner les compétences des uns et des autres ; il s'agit aussi de les fondre en une seule et nouvelle communauté. Cela nécessitera que chacun y œuvre en toute clairvoyance, intelligence et raison. Mon unique objectif consiste maintenant à bâtir ce nouvel ensemble le plus équitablement possible, le plus efficacement possible en faisant face à nos différences, sans précipitation, mais avec enthousiasme et rigueur, dans l'intérêt et au service de tous les habitants des Vosges du Sud.

Le Code Général des Collectivités Territoriales pose d'ailleurs les fondamentaux de l'intercommunalité, à savoir qu'« une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ». À nous de faire en sorte que ce nouvel espace soit une réelle valeur ajoutée pour nos communes et nos habitants. C'est donc faire mieux, ensemble. Quel beau défi pour cette nouvelle collectivité ! Avec le partage des moyens humains, matériels et financiers, notre nouvelle collectivité devra répondre encore plus efficacement à vos besoins, mais aussi à ceux de nos artisans et de nos petites et moyennes entreprises, en maintenant et en développant les services indispensables à notre vie quotidienne.

Depuis septembre 2016, un comité de pilotage composé d'élus des 2 ex-collectivités s'est régulièrement réuni afin de préparer cette fusion. Un travail d'acculturation a été nécessaire et, à ce jour, celui-ci n'est pas encore achevé. Un des thèmes régulièrement évoqué, travaillé, approfondi a été celui lié à la fiscalité du nouvel ensemble. L'absence d'impact sur la fiscalité des ménages a toujours été le préalable à toutes nos discussions. En effet, cette fusion ne devait pas se traduire par une augmentation de la pression fiscale (taxe d'habitation et taxe foncière) sur nos habitants du nord territoire. Que de réunions de travail, de concertation, d'échanges avec les services fiscaux départementaux afin que ce souhait unanimement partagé se concrétise !

Aujourd'hui, suite aux votes des différents budgets communaux et intercommunaux, il a été possible de faire en sorte que cette fusion ne se traduise pas par une variation de la pression fiscale pour les contribuables, tout en garantissant les ressources des communes et celles du nouvel EPCI.

Dans les semaines et les mois à venir, d'autres dossiers majeurs attendent vos élus tels le développement économique, le tourisme avec l'Opération Grand Site, l'aménagement de l'espace, l'urbanisme, la petite enfance, la politique scolaire, l'assainissement, le cadre de vie, la vie culturelle et associative... Nous aurons l'occasion d'y revenir par le biais des prochains bulletins communautaires.

Gageons que les élus de ce nouveau territoire saisisent cette opportunité de porter des projets structurants en se montrant à la hauteur de ces nouveaux enjeux, dans un profond respect et dans un esprit de solidarité.

*Bien à vous.
Jean-Luc Anderhueber
Président de la CCVS*

Le Bureau de votre communauté



De gauche à droite au 1^{er} rang :

M^{me} Nathalie Castelein, M^{me} Emmanuelle Allemann, M. Jean-Luc Anderhueber, M. Jacques Colin, M^{me} Marie-Françoise Bony

De gauche à droite au 2^e rang :

M. Jean-Pierre Bringard, M. Claude Party, M. Hervé Grisey, M. Didier Vallverdu, M^{me} Chantal Philippon, M. Jean-Claude Hunold, M. Eric Parrot

- **Président** : Jean-Luc ANDERHUEBER, maire de Saint-Germain-le-Châtelet.
- **1^{re} Vice-présidente** : Emmanuelle ALLEMANN, adjointe à Giromagny, en charge du logement et du cadre de vie.
- **2^e Vice-président** : Eric PARROT, maire de Lachapelle-sous-Rougemont, en charge de l'assainissement, des services techniques et des bâtiments.
- **3^e Vice-président** : Jacques COLIN, maire de Giromagny, en charge de la culture.
- **4^e Vice-président** : Jean-Claude HUNOLD, maire de Lachapelle-sous-Chaux, en charge de l'aménagement de l'espace.
- **5^e Vice-présidente** : Chantal PHILIPPON, adjointe à Etueffont, en charge de l'éducation.
- **6^e Vice-président** : Claude PARTY, adjoint à Vescemont, en charge du développement économique, touristique et de l'emploi.
- **7^e Vice-présidente** : Nathalie CASTELEIN, adjointe à Rougemont-le-Château, en charge de la communication.
- **8^e Vice-présidente** : Marie-Françoise BONY, adjointe à Giromagny, en charge de la petite enfance, de la famille et des aînés.
- **1^{er} conseiller délégué** : Hervé GRISEY, adjoint à Etueffont, en charge de l'environnement.
- **2^e conseiller délégué** : Didier VALLVERDU, maire de Rougemont-le-Château, en charge de la vie associative.
- **3^e conseiller délégué** : Jean-Pierre BRINGARD, adjoint à Anjoutey, en charge des technologies de l'information et de la communication et des systèmes d'information.

Fiscalité des ménages, rien de change

La communauté de communes définit la politique fiscale intercommunale, appliquée à l'ensemble de son territoire, selon des règles du code général des impôts. La nouvelle communauté de communes s'est donné les objectifs suivants :

- ne pas augmenter en 2017 la pression fiscale du bloc communal pour les habitants de la CCVS (exception faite de la revalorisation annuelle des bases fiscales qui ne dépend pas des élus locaux),
- harmoniser les taux sur les deux ex communautés de communes. Les taux intercommunaux des taxes seront identiques pour les deux,
- conserver le niveau de recettes de toutes les communes et de la CCVS.

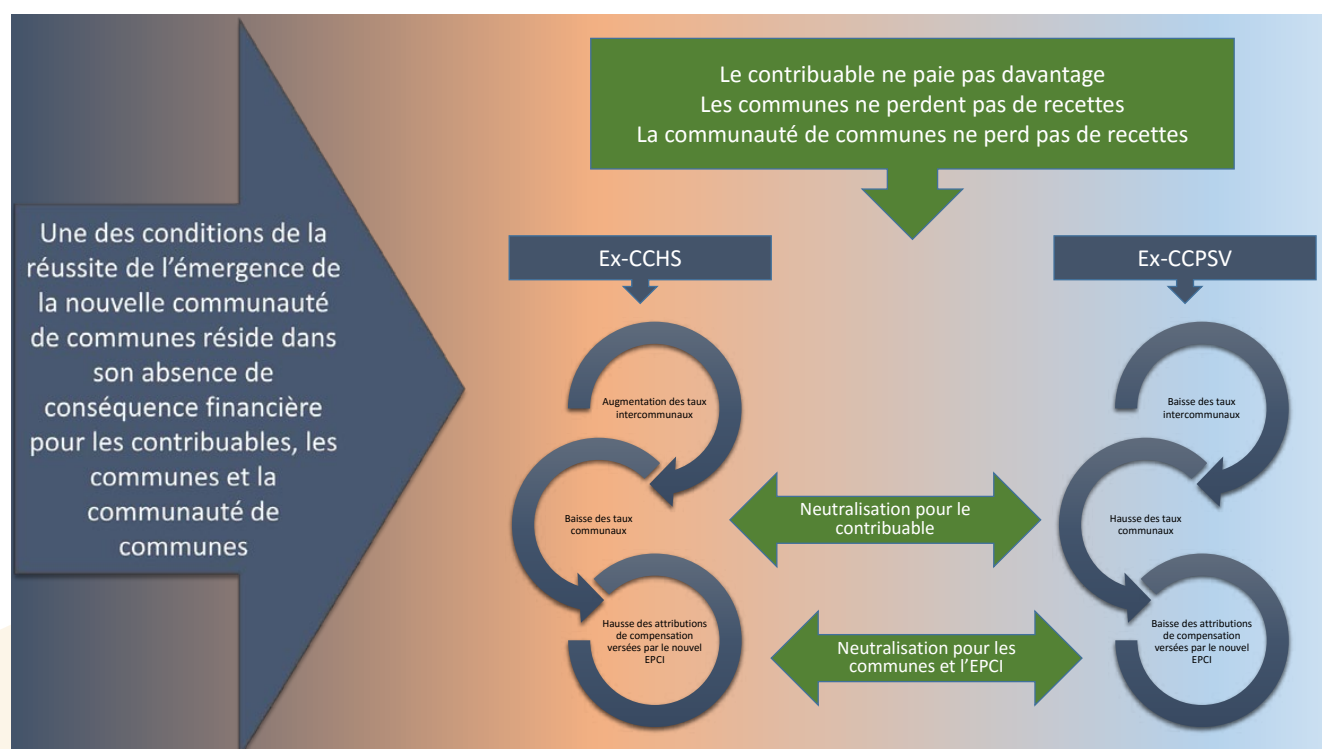
Pour ce faire, des méthodes de calcul sont à appliquer :

À taux communaux inchangés, l'application de nouveaux taux intercommunaux engendre des variations de pression fiscale pour l'ensemble des redevables, variables selon la commune d'implantation. Pour ne pas augmenter la pression fiscale du bloc intercommunal et communal pour tous les habitants de la Communauté de communes des Vosges du Sud, une méthode d'atténuation est à appliquer :

les variations de pression fiscale sont neutralisées en taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti par ajustement des taux communaux.

Ainsi, les communes, qui perdent du produit fiscal par rapport à 2016 (hors variations des bases fiscales), sont compensées de ces ajustements par la Communauté de communes, avec des attributions de compensation. Les communes, qui gagnent du produit fiscal par rapport à 2016 (hors variations des bases fiscales), reversent des attributions de compensation à la Communauté de communes.

Il sera alors possible de garantir le niveau de recettes des communes, comme celui de la Communauté de communes, sans imposer davantage les ménages.



Projets en cours et à venir à la CCVS

Tourisme

La volonté de la collectivité est de pérenniser le partenariat avec Belfort Tourisme qui contribue au développement touristique des Vosges du Sud.

Belfort Tourisme continuera d'assurer la gestion du Point Info de Giromagny (de mi-juin à mi-sept), proposera des animations avec les acteurs locaux et sites touristiques (visites guidées, balades, etc.), développera la promotion et la communication du territoire et autres actions courantes.

En parallèle, l'opération Grand Site est un projet important pour notre collectivité. Le Ballon d'Alsace est officiellement engagé dans une Opération Grand Site. Une démarche, proposée par l'Etat, pour aider les collectivités territoriales à préserver (voir restaurer), gérer, mettre en valeur les sites classés de grande notoriété et à forte fréquentation et enfin mieux accueillir les usagers et visiteurs. Il s'agit de mettre en place un projet de territoire en concertation avec les différentes parties prenantes : communes, communautés de communes, acteurs sociaux professionnels et habitants et de le mener à bien.

La France compte 14 Grands Sites de France labellisés. Le Ballon d'Alsace est à ce jour le premier Grand Site en projet dans l'Est de la France.

Médiathèques intercommunales

Une réflexion est en cours pour une gestion unifiée des 7 médiathèques dès septembre 2017.

Assainissement

Une commission assainissement conduira une réflexion sur l'harmonisation des tarifs pour l'ensemble des habitants des Vosges du Sud. Ceux-ci seront discutés en bureau communautaire puis débattus en conseil communautaire.

Assainissement autonome

Vous n'êtes pas raccordé à un réseau collectif, vous dépendez donc du SPANC (service public d'assainissement non collectif), qui a pour mission le contrôle de conception de votre projet, de réalisation des travaux et du bon fonctionnement des installations existantes.

Vous envisagez des travaux, des subventions peuvent vous être octroyées.

Renseignez-vous !

Assainissement collectif

Diagnostic du réseau et des branchements sur les communes d'Etueffont et Anjoutey

Travaux Rougemont-Lachapelle :

- TC1 en cours sur Rougemont échéance fin mai - début juin 2017
- TC2 réalisation en 2018

Travaux en cours à Rougemoutte : 550 ml et 22 branchements (Avenue de Gaulle); 1384 ml et 52 branchements (Rue du Bringard)

Travaux à venir à Chauz rue de l'Etang 175 ml et 15 branchements courant 2017

Enfance (périscolaire et extrascolaire)

Le fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires reste inchangé pour la rentrée scolaire de septembre 2017. Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour une gestion unifiée à l'échelle du nouveau territoire pour la rentrée 2018.

Petite enfance

Les services Relais Assistants Maternel (RAM) à Etueffont, Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE) à Etueffont, halte-garderie « Les petits pas tapons » à Etueffont et les crèches multi-accueil « les papy'llons » à Giromagny, « les oisy'llons » à Chauz, la crèche familiale « les moussay'llons » à Giromagny sont ouverts à l'ensemble de la population des Vosges du Sud.

Centre socioculturel intercommunal

Une étude est en cours quant à une éventuelle restructuration de l'activité du centre socioculturel. La volonté de la collectivité est de maintenir les activités existantes, de développer les liens intergénérationnels et de les rendre accessibles à l'ensemble de la population des Vosges du Sud (sorties familles, conférences, soirée tricots, atelier parents/enfants, etc.)

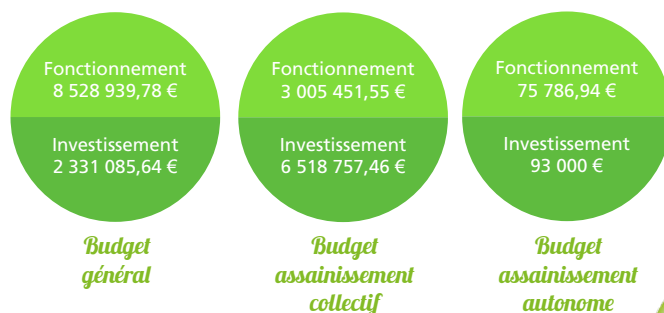
Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Conseil Communautaire des Vosges du Sud a décidé, le 12 avril 2017, d'étendre la procédure PLU engagée par l'ex-CCHS à l'ensemble des 22 communes constituant notre nouveau territoire.

Pour ce faire, une nouvelle convention de programme partenarial avec l'AUTB a été validée par le conseil du 23 mai dernier qui a également défini les modalités de collaboration entre les communes et la Communauté de Communes.

Finances

La confection d'un premier budget n'est pas l'exercice le plus évident. Avec des histoires et des engagements financiers différents, les ex-communautés de communes ont tracé largement les contours du budget initial de la CCVS. Il devra bien sûr être remanié, tout à la fois pour s'adapter aux compétences que se choisiront communes et communauté, mais aussi pour tenir compte des aléas de la vie locale. À ce jour les prévisions de dépenses s'établissent globalement ainsi :



Communauté de communes des Vosges du Sud

Service *administratif*



Service *enfance*



Service *assainissement technique*



Service *petite enfance*



Service *culture*



Service *scolaire*



Siège administratif

Allée de la Grande Prairie - BP 23

90200 Giromagny

Tél. 03 84 27 15 98

Fax 03 84 27 15 13

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Antenne Étueffont

26 bis Grande Rue

90170 Etueffont

Tél. 03 84 54 70 80

Fax 03 84 54 66 54

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi de 8h30 à 12h



▶ contact@ccvosgesdusud.fr
▶ www.ccvosgesdusud.fr

Services			
Service assainissement et technique	Antenne Giromagny	Allée de la Grande Prairie BP23 90200 Giromagny	Tél. 03 84 27 01 40 Tél. 03 84 27 17 27
	Antenne Etueffont	26 bis grande rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 20 12 Tél. 03 84 54 20 11 Tél. 03 84 54 72 55
Petite enfance	Crèche «Les Papy'llons»	9 rue du Rosemont 90200 Giromagny	Tél. 03 84 29 09 93
	Crèche «Les Oisy'llons»	18 grande rue 90330 Chauv	Tél. 03 84 23 94 99
	Crèche familiale «Les Moussay'llons»	9 rue du Rosemont 90200 Giromagny	Tél. 03 84 29 09 93
	Halte-garderie «Les Petits Pas Tapons»	31 Grande Rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 72 61
	Relais Assistants Maternels (RAM)	26 bis Grande Rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 78 80
	Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)	26 bis Grande Rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 78 80
	Enfance	Centres de loisirs périscolaires	Rue de l'école maternelle 90170 Etueffont
4 rue de l'église 90200 Grosnagny			Tél. 03 84 27 01 15
Rue principale 90110 Saint-Germain-le-Châtelet			Tél. 03 84 19 43 75
4 rue Victor et Gaston Ehrardt 90110 Rougemont-le-Château			Tél. 03 84 27 69 46
4 impasse du centre 90170 Anjoutey			Tél. 03 84 54 67 20
Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire			4 impasse du centre 90170 Anjoutey
Jeunesse et jeunes adultes		26 bis Grande Rue 90170 Etueffont	Tél. 06 46 21 42 61
		Rue de Masevaux 90110 Rougemont-le-Château	Tél. 06 46 21 42 61
Famille et aînés		26 bis Grande Rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 71 43
Service scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur scolaire d'Anjoutey / Bourg-sous-Châtelet / Felon / Romagny-sous-Rougemont / Saint-Germain-le-Châtelet, • Secteur scolaire d'Etueffont / Lamadeleine-Val-des-Anges, • Secteur scolaire de Petitnagny / Grosnagny, • Secteur scolaire de Lachapelle-sous-Rougemont / Leval / Petite-fontaine / Rougemont-le-Château 	26 bis Grande Rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 72 58
Médiathèques intercommunales		Rue des écoles 90200 Auxelles-Bas	Tél. 03 84 55 09 37
		Coin de la Stolle 90200 Auxelles-Haut	Tél. 09 67 10 70 01
		2 avenue Jean Moulin 90200 Giromagny	Tél. 03 84 29 03 57
		57 rue de la Charrière 90200 Lepuix	Tél. 03 84 27 12 32
		16 rue des écoles 90200 Rougegoutte	Tél. 03 84 27 03 45
		31 grande rue 90170 Etueffont	Tél. 03 84 54 72 39
		20 rue de Masevaux 90110 Rougemont-le-Château	Tél. 03 84 27 69 68
	Forge musée		2 rue de lamadeleine 90170 Etueffont

ACTUALITÉS

Nouvelle identité

La nouvelle intercommunalité, née de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de l'ex-CCHS et l'ex-CCPSV, permettra de renforcer le dynamisme et l'attractivité du territoire en maintenant un service de qualité adapté aux besoins réels des citoyens.

Le site internet actuel est provisoire. Pour symboliser sa nouvelle dynamique et affirmer son ambition de développement, la CCVS fera évoluer le site internet en cours d'année.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vosges du Sud

En attendant, voici le nouveau logo de la CCVS, créé par Archigraphie, société basée à Petitefontaine, que vous retrouverez sur tous les supports de communication (coût total de l'opération 450 €).

Il représente notre identité de territoire : la goutte évoque les plans d'eau et ruisseaux, la feuille, la nature et les Ballons des Vosges. L'association des deux éléments symbolise la forme de notre territoire intercommunal, soulignée par la ligne bleue des Vosges.

Nous espérons que ce premier numéro « Vosges du sud » conçu pour vous présenter votre communauté vous aura intéressé.

Et si vous souhaitez vous investir dans l'intercommunalité (valorisation du territoire, actions de communication etc.), un comité « communication » est ouvert.

Pour cela contacter le service communication
communication@ccvosgesdusud.fr

Création d'une photothèque sur le territoire de la CCVS

Nous vous invitons à nous envoyer vos plus beaux clichés du territoire : qu'il s'agisse de la vie quotidienne, de la nature, de scènes insolites, de manifestations ou de paysages...

Choisir de partager une de vos photos, c'est contribuer à la connaissance d'un lieu, valoriser notre patrimoine. C'est aussi révéler au spectateur la beauté et la singularité de notre territoire.

Vos photos pourront être utilisées sur nos supports de communication et le site internet de la collectivité.

Merci d'indiquer le lieu, la date où a été prise la photo et vos coordonnées.



Office de tourisme des Vosges du Sud à Giromagny

Ouvert depuis le 21 juin 2017, le bureau d'information touristique à Giromagny accueille le public :

- du lundi au vendredi : 14h à 18h
- le samedi : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30
- le dimanche : 10h à 14h

Contact

45 Grande Rue - 90200 Giromagny
Tél. 03 84 56 24 19



Communauté de Communes Vosges du Sud
Allée de la Grande Prairie - BP 23 - 90200 Giromagny
Tél. 03 84 27 15 98 - fax 03 84 27 15 13
www.ccvosgesdusud.fr
Président : Jean-Luc Anderhueber
Directeur : Emmanuel Steiner

Élue à la communication : Nathalie Castelein
Rédaction : Anais Humbrecht
Photos : CCVS, Est Républicain
Conception impression : SARL Nj Events Production
Montbéliard - 0621942935 - contact@nj-events.com
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017 - Imprimé sur PEFC